



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Septembre 2022

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

Présents :

- Mesdames ABADIE, CAZENEUVE, DELFINI, FRITZ, LACROIX, MARTELOZZO, POUJAL, RUBIO, SAVARD

- Messieurs CANDIARD ,DASSIEU, GOUZY, KLIMACEK, PERIN, SUEL, DAUBA

Absents excusés :

- Monsieur BRISARD qui donne procuration à Madame ABADIE
- Monsieur DASSIEU qui donne procuration à Madame RUBIO
- Monsieur KLEIN-MEYER qui donne procuration à Monsieur SUEL

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

Début de séance : 20h38

1.Approbation du Compte-rendu du 20 Juillet 2022

Vote : unanimité

2.Délibération pour l'approbation du compte-rendu d'activité de la Communauté de communes de la Gascogne toulousaine

Madame la Maire informe que les éléments du rapport d'activité 2021 ont été envoyés en pièce jointe avec le mail de convocation.

Vote : unanimité

3.Décision modificative

Madame la Maire explique que les actions ARAC de la commune doivent être inscrites sur le compte 27639

Vote : unanimité

4.Délibération sur la modification des statuts du SDEG (syndicat départemental d'énergie du Gers)

Madame la Maire informe que les éléments ont été envoyés en pièce jointe avec le mail de convocation. Le conseil doit acter un changement de nom, Territoire d'énergie du Gers.

Vote : unanimité



DU 14 Septembre 2022

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

5.Création d'une commission d'appel d'offres

Madame la Maire indique qu'il faut créer cette commission obligatoire.

Madame la Maire indique qu'il faut trois titulaires et trois suppléants. Elle propose à Monsieur Gouzy d'être membre de la commission.

Sont intéressés : Mesdames MARTELOZZO et DELFINI, Messieurs BRISARD, DASSIEU, KLIMACEK, PERIN et SUEL.

Seront titulaires : Madame Martelozzo, Monsieur Suel et sur proposition de Madame la Maire, Monsieur GOUZY.

Seront suppléants : Madame DELFINI, Messieurs BRISARD, DASSIEU, KLIMACEK et PERIN.

Madame la Maire est membre d'office.

Vote : unanimité

6.Questions diverses

➤ entretien des ponts

La DREAL demande si le conseil municipal a délibéré par rapport à l'entretien des ponts. Ils veulent que la commune récupère l'entretien des ponts en convention avec la DIRSO.

Un élu(Christian) précise que la commune doit avancer et la DIRSO les rembourse.

Cela concernerait le pont du Chemin des bordes.

➤ Marché artisanal 23 septembre

La municipalité organisera en collaboration avec l'association Les Autan Tik en plus du marché traditionnel un marché avec des artisans d'art avec une possibilité de restauration. Ils seront 20 à venir exposer.

Les horaires du marché seront de 16h à 22h. L'avenue Victor Capoul, la ruelle et la place du marché seront fermés.

Les élus sont sollicités pour la distribution des flyers d'information aux habitants.

➤ TAD (Transport à la demande)

Le transport à la demande est mis en place depuis le 29 août en partenariat CCGT/Région et financement à hauteur de 70 % par la Région Occitanie.

Les personnes intéressées doivent appeler la plateforme d'appel de la Région la veille avant 16h.

Le transport vient à domicile des personnes et les amène vers l'Isle-Jourdain et sur le marché de Pujaudran.

Il y a un mini bus de 9 place et un véhicule 5 places. C'est la société Dethomas qui eu le marché.

Il est ouvert à toute la population, aux lycéens, aux collégiens etc.

Le trajet est de 2 € et 3€ en aller-retour.

Ce même service existe d' Auch à Saint-Blancard depuis janvier.



DU 14 Septembre 2022

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 19 Présents : 16 Procurations : 3

Il est proposé que certains élus accompagnent les personnes âgées ou en difficulté pour qu'ils comprennent le système et peut-être appeler la plateforme pour eux.

➤ boulangerie

Le marché est lancé, résultat des devis le 12 Octobre, suivi de la préparation du chantier et de 3 mois de travaux.

Discussions autour du projet, doutes de certains élus sur l'étude de marché, l'investissement et l'intérêt d'avoir une boulangerie sur Pujaudran. Rappel que c'est un projet plébiscité par les habitants en 1^{ère} position lors de la concertation, que c'est un service à la population et une promesse de campagne de dynamiser le centre bourg et le commerce de proximité.

➤ Entente Ségoufielle Pujaudran pour le tennis

Le club de tennis de Pujaudran crée une entente avec le club de Ségoufielle et donnera de cours aux enfants.

➤ Aide à l'adhésion à une association de Pujaudran

Le CCAS de Pujaudran propose une aide financière aux familles non imposables et hors défiscalisation pour adhérer à une association de la commune. L'aide peut aller de 50 à 100€ en fonction du prix de l'adhésion à l'association choisi.

Le montant sera de 50€ pour une adhésion jusqu' à 100€ ; de 70€ pour un prix d'adhésion entre 100 et 200€ et de 100€ pour un prix d'adhésion à plus de 200€.

➤ Ordures ménagères

Madame la Maire propose de recenser les personnes en difficulté pour déposer leurs ordures ménagères et que les agents communaux y passent une fois par semaine afin de les récupérer.

➤ APE

L'association des parents d'élèves demande si elle pourra organiser les événements prévus en cette fin d'année (Halloween et Noël) dans la salle du bas vu qu'il y a des travaux de prévus.

Madame la Maire accepte et dit que c'est possible dans la salle du haut pour le spectacle de Noël dans les conditions du bureau de sécurité

➤ Projet Skate Parc

Un groupe de travail élus et citoyens est créé.

➤ Défense incendie

La défense incendie est à la charge de la commune et beaucoup de secteurs n'en sont pas pourvus. Ce retard engendre des refus de permis de construire. La plaine est mal desservie notamment le sud.

Le Conseil Municipal décide qu'il n'y a pas besoin de consulter à chaque fois.

Fin de séance : 22h24